

ment étudiées quand il semblait possible que le public puisse souffrir préjudice des opérations d'un monopole ou coalition présumés. Les modifications des programmes commerciaux proposés ou existants d'après des méthodes désignées pour sauvegarder les intérêts du public ont découlé des enquêtes préliminaires.

Section 11.—Le mouvement coopératif au Canada.*

L'Union Coopérative du Canada fut fondée en 1909. Six sociétés y étaient affiliées avec 1,595 membres. En 1938, 62 sociétés y adhéraient avec 178,832 membres. Les ventes de ces sociétés affiliées se sont élevées à \$14,013,232 et \$608,600 ont été payés aux membres en dividendes sur les achats. Le commerce coopératif comprenait le commerce de détail et de gros, le marchandage, le commerce laitier, les sociétés de transport et les cercles d'achat.

Depuis le mois d'octobre 1909 l'Union publie une revue mensuelle, *The Canadian Cooperator*, d'où les chiffres ci-haut ont été extraits de même que ceux de la sous-section 1.

Sous-section 1.—Coopératives de consommation.

Les statistiques du tableau 30, ne couvrant que les sociétés détaillantes faisant rapport à l'Union Coopérative du Canada, ne peuvent être tenues pour strictement comparables, parce que, advenant le cas où une grande société ne ferait pas rapport pour une année quelconque (comme il est arrivé souvent dans le passé) il s'ensuivrait une contraction apparente de l'activité des sociétés incompatible avec les conditions actuelles.

Les détails qui suivent, ne portant que sur les membres, aideront le lecteur à discerner la tendance réelle de l'activité des coopératives de consommation: l'augmentation de 624 en 1932 est partiellement attribuable au fait que deux sociétés négligèrent de faire rapport en 1931, bien que trois nouvelles sociétés aient ajouté 583 membres aux effectifs des coopératives; de l'augmentation totale de 1,354 en 1933, 1,058 étaient des membres de quatre sociétés en existence depuis deux à cinq ans et faisant rapport pour la première fois, et 57 d'une nouvelle société; en 1934 l'augmentation apparente de 418 a été réduite du fait qu'elle comprend 210 membres d'une société qui ne fit pas rapport en 1933; une nouvelle société avec 44 membres, fit rapport en 1934; en 1935 la situation se complique par le fait que six sociétés, ayant fait rapport en 1934, ne le firent pas en 1935; elles avaient un effectif total de 736 en 1934; d'autre part en 1935 deux sociétés existant antérieurement, et qui ne firent pas rapport en 1934, rapportèrent 177 membres et trois nouvelles sociétés en rapportèrent 525. De l'équilibre presque parfait entre ces deux facteurs, il semblerait que l'effectif des sociétés existantes a augmenté de près de 600 membres. En 1936, trois nouvelles sociétés rapportent un effectif global de 461 membres, tandis que les sociétés déjà établies ayant fait rapport en 1935 et 1936 accusent une augmentation de 1,022 dans le nombre de leurs membres; de plus, six coopératives agricoles de Québec et d'Ontario rapportent un effectif global de 739 membres. En 1937, les 38 sociétés qui avaient aussi fait rapport en 1936 rapportent une augmentation d'effectif de 1,839; cinq sociétés qui n'avaient pas fait rapport en 1936 avaient un effectif global de 1,467; trois de ces sociétés sont des organismes nouveaux ayant un effectif total de 474 membres. Trois sociétés ayant ensemble 638 membres on fait rapport en 1936 mais non en 1937.

* Un article sur "Le mouvement coopératif au Canada", par Mlle Margaret Mackintosh, M.A., du Ministère du Travail, Ottawa, paraît aux pp. 712-728 de l'Annuaire de 1925.